



## 47<sup>ème</sup> CONGRÈS DE LA CFDT...

### Reconstruire l'avenir avec les salariés



Du 7 au 11 juin, le rendez-vous de Tours sera l'occasion de jeter un regard sur le chemin parcouru depuis le congrès de Grenoble et faire le point sur les actions engagées par la CFDT au long des 4 années écoulées.

Le congrès a aussi vocation à projeter la CFDT dans l'avenir. Anticiper n'est jamais simple. Lorsqu'il s'agit de le faire dans un monde percuté par une crise et de profondes mutations comme celles que nous connaissons actuellement, l'exercice est plus complexe et plus indispensable encore. L'exigence est renforcée par la nécessité de tracer le chemin de ce que sera le syndicalisme de demain, traversé par des transformations économiques, sociales et environnementales qui sont déjà à l'œuvre. **Les thèmes centraux seront : le développement durable, la répartition des richesses, la sécurisation des parcours, les retraites, l'avenir du syndicalisme, le service à l'adhérent.**

*Comme si vous y étiez !.. Via internet, dès l'ouverture du congrès, vous pourrez voir l'intégralité des débats en direct de 8h30 à 19h30 puis en différé, chaque soir, dès la fin des travaux.*

## ÉLECTIONS... DÉPÔT DES LISTES...



Après la signature des protocoles, après la mise en route de la base école pour le vote électronique, voici venu le temps du dépôt des listes. Ainsi, pour le mardi 8 juin avant 12 heures, chaque organisation syndicale doit communiquer les listes de ses candidats/es à la Direction de l'établissement. **30 sièges sont à pourvoir**

**18 en DP (9 titulaires et 9 suppléants), 12 en CE (6 titulaires et 6 suppléants).**

La CFDT présentera 30 personnes différentes, donc des listes complètes et sans redondance (pas de candidats DP en CE et inversement). Ce dépôt de liste marquera certainement le début de la campagne électorale d'Argonay. Souhaitons que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions, c'est-à-dire dans le respect des idées et des personnes qui les portent. Pour sa part, l'équipe CFDT a fait le choix d'une campagne non polémique et tournée vers l'avenir.

## NÉGOCIATION "RMC"(\*)...

### \*)Rôle Moyens et Carrière des Représentants du personnel...

Mardi 8 juin, 5<sup>ème</sup> réunion d'une négociation qui "patine"... La pierre d'achoppement étant la volonté de la DG de supprimer les heures mises à disposition des organisations syndicales au niveau Société et établissements... Un premier projet d'accord doit nous être remis cette semaine. Nous verrons si la DG a entendu (ou pas) le tollé de toutes les organisations syndicales. Hors mandats d'élus DP, CE, CHSCT, voici ce que représentent ces heures utilisées pour réunir les adhérents, sympathisants, débattre d'accords (NAO ou autres) et pour le fonctionnement des sections syndicales des établissements...

	CFDT	CFTC	CGC	CGT	FO	TOTAL	Montants fonction des résultats électoraux de chaque Syndicat.
Société	3 278 H	313 H	3 391 H	2 750 H	594 H	10 326 H	
Etablissements	2 186 H	276 H	2 261 H	1 833 H	396 H	6 952 H	
<b>TOTAL</b>	<b>5 464 H</b>	<b>589 H</b>	<b>5 652 H</b>	<b>4 583 H</b>	<b>990 H</b>	<b>17 278 H</b>	

Pour l'ensemble des organisations syndicales, le chiffre des heures attribuées par la DG chaque année est donc de **17 278 H soit environ 2 H par an, par salarié.**

Une réalité bien différente de celle véhiculée dans certains débriefings...